Contentieux public II

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Principes communs aux différents contentieux public (constitutionnel, administratif, contentieux judiciaire de l'administration économique) et règles spéciales à chacun d'eux.
Maîtriser les différentes étapes du procès public.

Compétence à acquérir :

Savoir établir et conduire une stratégie contentieuse en la matière.